



בניסת שבת: 17:56

ציאת השבת: 18:46 לדעת ר"ת: 19:27

אורי וישעי



עטרת פז - מאמר עורך
LA COURONNE D'OR – EDITORIAL

שבת מכריז מרחשון
ר"ח מחר ויום ב'
המולד יום א'
10:43 2-1 חלקים

כתם פז - ביאורים על הפרשה
LA TACHE D'OR – COMMENTAIRES SUR LA PARACHA

D'... S'adresse à la femme après qu'Adam eut accusé son épouse 'Hava d'être à l'origine de sa faute en mangeant de l'Arbre de la connaissance. La femme répond alors : **La femme dit : le serpent m'a séduit et j'ai mangé** (Gen. 3, 13). Ici également, la femme rejette la responsabilité sur le serpent. En considérant simplement le récit, sans chercher à l'approfondir, nous devons nous demander : quelle importance y avait-il à ce que D'... S'adresse ainsi à Adam puis à son épouse 'Hava ? Pourquoi prolonger ainsi le dialogue, d'abord avec Adam puis avec 'Hava, avant de faire tomber la lourde punition sur le serpent ?

Dans son ouvrage **Od Yossef 'Haï**, Maran Rabbeni **Yossef 'Haïm**, QSMNP explique que c'est précisément dans cette manière d'agir que se manifestent la grande bonté et l'immense bienveillance de D'..., qui voulait entendre de 'Hava quelle raison l'avait conduite à trébucher et à commettre cette faute. C'est pourquoi Il commença par lui demander : **Qu'est-ce que tu as fait ?** Autrement dit : quelle raison, quelle circonstance a provoqué et entraîné cet acte terrible qui introduisit la mort dans le monde pour toutes les générations, jusqu'à la venue de Mashiah, puisse-t-il venir de nos jours.

Rabbeni Yossef 'Haïm explique que c'est ainsi que D'... agit avec Ses créatures. Il ne désire pas punir le pécheur ni le faire souffrir. Bien au contraire, Il lui accorde un délai afin qu'il puisse accomplir une Teshouva complète et ainsi éviter le châtement qu'il mérite.

Mais le plus remarquable est que non seulement D'... engage le dialogue avec 'Hava afin de lui accorder ce délai, mais Il l'oriente Lui-même par Ses paroles afin qu'elle comprenne qu'elle peut rattacher la cause de sa faute à un élément extérieur à elle. Et c'est effectivement ce qu'elle fit. Elle attribua tout au serpent qui l'avait séduite, en déclarant : **Le serpent m'a séduit** - Par ces mots, 'Hava atténua la gravité de sa propre responsabilité.

Lorsqu'un homme faute, à D'... ne plaise, la stricte justice voudrait qu'il reçoive immédiatement le châtement correspondant à ses actes. Mais D'..., dans Son immense miséricorde, y associe l'attribut de bonté, (מידת החסד) qui permet à l'homme de revenir par la Teshouva. C'est donc, comme nous l'avons expliqué, la raison pour laquelle D'... demanda à 'Hava : **Qu'est-ce que tu as fait ?** Il voulait lui donner la possibilité et le temps de répondre, et même de regretter son acte.

Le Midrash Yalkout Shimoni (Rois I, 16) rapporte à ce sujet une histoire concernant Rabbi Lévi qui durant six mois, commenta le verset : **Il n'y eut personne comme A'hav, qui se livra à faire ce qui est mauvais aux yeux de D'...**

(Rois I 21, 25). Pendant toute cette période, il développa longuement la première partie du verset en insistant sur la conduite répréhensible d'A'hav : **Il n'y eut personne comme A'hav**. Une nuit, A'hav lui apparut en rêve et lui dit : Qu'ai-je fait contre toi pour que tu commentes uniquement le début du verset et non sa suite : **car Jezabel, son épouse, l'avait incité ?** Lorsque Rabbi Lévi se réveilla le lendemain matin, il consacra encore six mois à commenter le verset dans son intégralité, cette fois en faveur d'A'hav : **Il n'y eut personne comme A'hav... car Jezabel, son épouse, l'avait incité.**

L'essentiel de la plainte d'A'hav contre Rabbi Lévi était que celui-ci avait ignoré la cause qui l'avait conduit à fauter : Jezabel, son épouse, l'avait détourné du chemin de D'...

C'est effectivement ainsi qu'agit D'.... Il patiente et examine les circonstances ainsi que les penchants qui ont conduit l'homme à la faute, même lorsqu'il s'agit d'une faute aussi grave que celle de la consommation du fruit de l'Arbre de la connaissance ; mais lorsque l'homme prend conscience de son erreur et revient vers D'... par la Teshouva, D'... peut même prolonger ses jours dans ce monde afin de lui permettre de réparer ses actes

Il est bien connu qu'Adam Harishon était doté de facultés exceptionnelles : intelligence, mémoire, compréhension, profondeur de réflexion et capacité d'assimilation. Tout cela provenait du fait qu'il était l'œuvre des mains de D'... Il possédait également une force extraordinaire. C'est pourquoi, lorsqu'il fut chassé du Gan Eden, il fallut mettre en place une garde particulièrement puissante afin qu'il ne puisse y pénétrer de nouveau grâce à sa force prodigieuse : les Kérouvim, anges destructeurs, ainsi que le fil de l'épée tournante, et s'il n'avait pas mangé de l'Arbre de la connaissance, il aurait vécu éternellement. Et que faisait-il dans le Gan Eden ? Nos Sages expliquent : **pour le cultiver** : c'est une mitzva positive ; **et pour le garder** : c'est une mitzva négative ; ainsi, Adam Harishon étudiait constamment. Nous découvrons ici un enseignement extraordinaire : la Torah de D'... n'a ni mesure ni fin. Même Adam Harishon, qui possédait les plus grandes facultés intellectuelles au monde et qui aurait vécu éternellement, étudiait continuellement la Torah. Et malgré tout cela, il lui restait toujours davantage de Torah de D'... à étudier.

La différence entre le poisson et l'oiseau

Fructifiez et multipliez-vous, et remplissez les eaux dans les mers ; et que les oiseaux se multiplient sur la terre (Gen. 1, 22).

Une question se pose : pourquoi, lorsqu'il s'adresse aux poissons, D'... leur dit-Il **fructifiez et multipliez-vous**, en employant la deuxième personne, alors qu'à propos des oiseaux, Il dit « **qu'ils se multiplient sur la terre** », en parlant d'eux à la troisième personne ? Existe-t-il donc une différence entre fructifiez et multipliez-vous et qu'ils se multiplient ? **Alsheikh HaKadosh** QSMNP, explique que D'... savait que les poissons ne corrompraient pas leur conduite à l'époque de Noah. De plus, parmi eux se trouve le Léviathan, qu'Il créa pour S'en jouer. (D'ailleurs, pendant la fête de Soucoth, nous mentionnons également notre souhait de mériter de résider dans la Souccah faite de la peau du Léviathan). Il n'en fut pas de même pour les oiseaux, qui allaient fauter à l'époque de Noah. C'est pourquoi D'... les bénit à la troisième personne, et non en s'adressant directement à eux.

Abarbanel, quant à lui, donne une autre explication : les oiseaux ne se reproduisent pas avec la même extraordinaire abondance que les poissons.

Celui qui hait les présents

« **À la femme Il dit : J'augmenterai grandement ta peine et ta grossesse ; c'est dans la douleur que tu enfanteras des enfants ; ton désir se portera vers ton mari, et lui te dominera** (Gen. 3, 16).

Les malédictions — ou plutôt les châtements semblent avoir été énoncées selon un ordre croissant : d'abord le châtement le plus léger, puis celui qui est plus difficile à supporter. Ainsi en est-il pour Adam. Il est d'abord dit : **Maudite soit la terre à cause de toi**, puis : **À la sueur de ton front tu mangeras du pain**, et enfin vient le châtement le plus sévère : **Et tu retourneras à la poussière**. S'il en est ainsi, nous devons retrouver le même ordre chez la femme. Le premier châtement le plus léger serait donc : **J'augmenterai grandement ta peine et ta grossesse** les souffrances de la grossesse et celles liées à l'éducation des enfants, qui ne constituent certainement pas une épreuve légère. Vient ensuite : **C'est dans la douleur que tu enfanteras des enfants** — la souffrance de l'accouchement, dont on sait qu'elle compte parmi les douleurs les plus intenses et les plus difficiles à supporter. Et ce n'est qu'ensuite qu'est mentionné : **Ton désir se portera vers ton mari, et lui te dominera** - Cela signifierait donc que cette dernière souffrance représente en quelque sorte le **sommet de la douleur**, plus encore que les difficultés liées à l'éducation des enfants, à la grossesse et même à l'accouchement ! Comment est-ce possible ? Nous apprenons d'ici que la dernière malédiction adressée à la femme — **Ton désir se portera vers ton mari** — exprime la souffrance d'une personne qui désire ardemment quelque chose, qui l'attend et l'espère, mais qui éprouve de la gêne à l'exprimer et garde donc son désir enfermé au plus profond d'elle-même. Cette souffrance et ces tourments peuvent être plus pénibles encore que ceux de la grossesse, de l'éducation des enfants et même que les douleurs de l'accouchement... Les souffrances psychologiques, celles que l'on porte intérieurement et qui ne se voient pas, peuvent être plus difficiles à supporter que les souffrances extérieures, visibles à tous !

Le **Gaon de Vilna** expliquait déjà dans cet esprit le verset : **Celui qui hait les présents vivra** (Prov. 15, 27). En effet, lorsqu'un homme attend une faveur ou un présent de son prochain et qu'en définitive il ne le reçoit pas, sa vie n'est plus une vie, tant sa déception est grande. En revanche, celui qui n'attend rien des autres peut vivre sereinement. (*Iyounim BaParacha*, du Gaon Rabbi 'Haïm Chlomo Shaanan, Zatsa"l).

קוּמִי אֹרִי - סיפור לשבת קודש

KOUMI OURI - HISTOIRE POUR SHABBAT

Le jour amer et douloureux où le peuple d'Israël se sépara de son grand luminaire, Marane le Richon LeTzion, le Gaon Rabbi **Ovadia Yossef**, Zatsa"l, des dizaines de milliers de personnes se tenaient dans les rues de Jérusalem. Parmi cette foule immense, on remarqua un Juif qui se tenait à l'écart, dans un coin, tandis que ses larmes coulaient sans interruption comme un torrent. Ce n'était pas un simple pleur de deuil ; on y percevait l'expression d'une reconnaissance personnelle si profonde que ceux qui l'entouraient s'arrêtèrent et lui demandèrent la raison d'une telle émotion.

L'homme ouvrit alors son cœur et raconta : **Quelques années auparavant, lorsque mon petit garçon avait environ trois ans, nous avions eu le mérite de nous rendre chez Maran pour accomplir la coutume de la halaké**, (la première coupe de cheveux - NdT). Lorsque nous arrivâmes rue Ha Kablan, nous vîmes la voiture de Marane s'arrêter près de sa maison. Afin de ne pas obliger le Rav à monter toutes les marches avant de nous recevoir, je m'approchai respectueusement de lui alors qu'il sortait de la voiture. Je lui tendis les ciseaux et lui demandai timidement s'il accepterait de couper ici même, en plein air, quelques mèches de cheveux de l'enfant.

Marane, avec l'humilité qui le caractérisait, ne refusa pas. Il adressa au petit garçon un sourire lumineux et, dans un geste d'affection paternelle, lui donna une légère tape sur l'épaule — un geste de bénédiction et d'amour. Mais l'enfant, encore très jeune et peu habitué à de telles situations, fut très effrayé par ce geste et par toute l'agitation autour de lui, et soudain, il se mit à courir à toute vitesse en direction de la rue principale.

Ce qui se produisit alors laissa tous les passants stupéfaits. Marane, qui avait déjà quatre-vingt-cinq ans, n'hésita pas un seul instant. Il n'appela pas ses assistants et ne me demanda pas, à moi son père, d'aller chercher l'enfant. Lui-même, le Gadol Hador, devant qui tous les secrets de la Torah étaient dévoilés, se mit à courir derrière le petit garçon ! Nous vîmes Marane poursuivre l'enfant, l'appeler avec douceur et tenter de le convaincre de s'arrêter. J'essayai de l'en dissuader et lui criai : Rabbi, surtout pas ! Je vais le chercher moi-même ! Mais Marane semblait ne pas entendre. Il ne s'arrêta qu'après avoir rejoint l'enfant au bout de la rue. Malgré son âge avancé, il se pencha vers lui et le prit dans ses bras avec une immense tendresse.

Mais l'histoire ne s'arrêta pas là. Durant de longues minutes, Marane resta dans la rue, serrant l'enfant contre son cœur et cherchant à l'apaiser. Il lui caressa le visage et lui parla doucement jusqu'à ce que ses pleurs cessent. Puis Marane insista pour que nous montions avec lui dans sa maison. Là, dans ce véritable « **Saint des Saints** », au milieu de milliers de livres, il fit asseoir l'enfant à ses côtés, ouvrit ses armoires et en sortit l'un de ses ouvrages. De sa propre main, il y écrivit une chère dédicace personnelle à l'intention de l'enfant. Mais cela ne lui suffit pas encore : il se mit à jouer avec lui et à lui raconter des histoires, jusqu'à ce que nous voyions enfin le visage du petit garçon s'illuminer d'un large sourire. Ce n'est qu'alors, lorsque le sourire eut retrouvé le visage de l'enfant, que Marane lui-même retrouva sa sérénité. Maintenant, dites-moi, conclut l'homme en sanglotant, comment pourrais-je ne pas pleurer la disparition d'un tel dirigeant ? D'un berger fidèle qui ne pouvait supporter la peine d'un seul petit enfant et qui courut derrière lui comme un père miséricordieux, jusqu'à lui rendre sa joie.

Le Rav de tous

Le 7 Marheshvan 5733, Marane fut élu à la fonction de Rishon LeTzion. De nombreux Rabbanim et grands maîtres d'Israël de cette époque lui adressèrent leurs bénédictions. Parmi eux se trouvait Marane, Roch Yéchivat Porat Yossef, le Gaon Rabbi Yehouda Tsadka, Zatsa"l, qui déclara :

Il existe des Rabbanim capables de donner des cours de Torah extrêmement approfondis devant des érudits et des hommes rompus à l'étude. Mais lorsqu'ils se trouvent devant un public de simples fidèles désirant entendre des paroles de Aggada et de Halakha dans un langage accessible, ils éprouvent des difficultés à "descendre de la montagne vers le peuple" et à leur parler dans leur langage.

À l'inverse, certains savent parfaitement donner un cours devant des gens simples et rendre leurs paroles agréables même aux enfants d'Israël, mais ils ne sont pas capables de s'adresser à de grands érudits et à des maîtres de haut niveau. Et c'est précisément là que réside la force du Gaon Rabbi Ovadia, le nouveau Rishon LeTzion, conclut 'Hakham Yehouda Tsadka, Il a reçu du Ciel une grâce et une bonté particulières lui permettant de donner des cours et de prononcer des enseignements à tous les niveaux et pour toutes les catégories de personnes — et chacun comprend ses paroles...

הליכות מלכי - עניית אמן

LES PRECEPTES DES ROIS - COMMENT REPONDRE AU KADDISH



Lorsque l'on répond au Kaddish **Yéhé Shemé Raba Mévarakh**, certains répondent jusqu'à **Léalam Ouléolmé Almaya** et d'autres répondent jusqu'à **Yitbarakh**, et d'autres encore répondent jusqu'à **Béalma** et quelle donc est la voie à suivre.

Ceux qui répondent **Yéhé Shemé Raba Mévarakh Léalam Ouléolmé Almaya** seulement de cette façon sans continuer jusqu'à **Yitbarakh** ne répondent pas correctement comme le rapporte Marane **Bet Yossef** selon le midrash : Rabbi Eléazar Ben Rabbi Yossé dit qu'il était une fois sur une route et il a rencontré Eliahu Hanavi avec quatre mille chameaux chargés, et lui a demandé quelle charge y avait-il sur les chameaux ?

Eliahu Hanavi lui a répondu que ces chameaux sont chargés de colère et de terreur pour se venger de ceux qui parlent entre le Kaddish et Berekhou (dans l'office du matin avant les bénédictions qui précèdent le Shema Israel) entre les bénédictions du Shema Israel et entre les paragraphes du Shema Israel et entre Amen Yéhé Shemé Raba et Yitbarakh.

Et du fait qu'il est interdit de parler entre Amen Yéhé Shemé Raba et Yitbarakh, on en déduit qu'il faut continuer et dire Yitbarakh.

Le Rav **Yossef Gikatilia** a écrit qu'il est interdit de faire une interruption entre Almaya et Yitbarakh et a longuement traité sur ce sujet. Shoulhan Aroukh a tranché dans le même sens et ceux qui répondent seulement jusqu'à **Léalam Ouléolmé Almaya** seulement sont dans l'erreur car il est interdit de faire une interruption entre Almaya et Yitbarakh.

Le traité Berakhot (3B) rapporte : Rabbi Yossé a dit : une fois j'étais en route ... au moment où Israël entre dans les synagogues et les Batei Midrash et répondent **Yéhé Shemé Hagadol Mévarakh**, D'... remue Sa Tête et dit Heureux soit le Roi que l'on glorifie dans Sa demeure de cette façon, qu'a fait un Père qui a exilé Ses enfants, et malheur aux enfants qui se sont exilés de la table de leur Père.

Toutefois, puisqu'il y a des dissensions sur l'avis de Marane à ce sujet et certains sont d'un avis qu'il faut répondre seulement jusqu'à **Almaya** sans continuer jusqu'à **Yitbarakh**, et donc, si quelqu'un se trouve dans un passage où il est interdit de faire une interruption comme par exemple, au milieu des bénédictions qui précèdent le Shema Israel, bien qu'il réponde au Kaddish, il le fera jusqu'à **Almaya** sans continuer jusqu'à **Yitbarakh**, du fait de la dissension entre les Poskim à ce sujet, dans les passages où il est interdit de faire une interruption, il faut éviter de répondre de cette façon.

Marane Rabbenu Ovadia Yossef Zatsa"l a écrit dans son ouvrage Yabi'a Omer que selon les Séfarades qui ont accepté les instructions de Marane en tout ce qui les concerne, il faut répondre jusqu'à **Yitbarakh** même s'il se trouve au milieu des bénédictions qui précèdent le Shema Israel ou même pendant le Shema Israel.

Au sujet de répondre au Kaddish Amen Yéhé Shemé Raba jusqu'à **Béalma** ou bien jusqu'à **Yitbarakh**, il y a plusieurs avis, et selon Marane Bet Yossef il faut répondre jusqu'à **Déamiran Béalma**, et telle est la coutume des Séfarades, car jusqu'au terme **Béalma**, il y a 28 mots, et cela correspond à ce que nos Sages ont dit dans le traité Shabbat (119B) **celui qui répond de toutes ses forces Amen Yéhé Shemé Raba, son décret est déchiré** (le terme traduit par "force" a la valeur numérique de 28 en Hébreu - NdT) pour nous dire que celui qui dirige son intention sur les 28 mots aura son décret déchiré. Telle est la coutume des Séfarades et des Juifs orientaux. Les Ashkénazes ont coutume de répondre seulement jusqu'à **Yitbarakh**, et cela conformément à l'avis de nombreux Poskim.

Dans le recueil Yabi'a Omer Marane Rabbenu Ovadia Yossef Zatsa"l a écrit que selon la coutume des Séfarades, si quelqu'un se trouve au milieu d'un passage où il est interdit de faire une interruption, il faut répondre seulement jusqu'à **Yitbarakh** parce qu'il y a un soupçon d'interruption.

Toutefois s'il se trouve dans les Psouké Dzimra ou entre les paragraphes du Shema Israel, ou entre les bénédictions du Shema Israel, il lui est permis de répondre jusqu'à **Déamiran Béalma**.

Conclusion : Les Ashkénazes ont coutume de répondre au Kaddish jusqu'à Yéhé Shemé Raba Léalam Ouléolmé Almaya Yitbarakh. Les Séfarades qui suivent l'avis de Marane Bet Yossef doivent répondre jusqu'à Déamiran Béalma.

לע"נ היקרה, אשת חיל מרת אושרית ברה"ל בת ירדנה שתחי'
לע"נ מרת דוריס לוי בת סוּס ז"ל